

16 novembre 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

ANGLAIS ET FRANÇAIS UNIQUEMENT

**CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POUR LE COMMERCE ET LE
DÉVELOPPEMENT**

**Rapport de l'Atelier Régional du CI
Appui aux nouveaux PMA participant au Cadre intégré dans la phase préliminaire des
ÉDIC**

Kigali, Rwanda: 18-22 Octobre 2004

TRADUCTION INFORMELLE

SOMMAIRE

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Contexte et Objectifs	3
Les participants de l'atelier	3
II. Les Discussions et les Conclusions	4
Le processus du CI	4
Commerce et Pauvreté.....	5
Études de cas et leçons tirées	6
La recherche de fonds et le développement des capacités pour le CI	7
III. Clôture.....	10
 <i>Annexes</i>	
Annexe I	
Liste des participants	11
Annexe II	
Programme de travail	18
Annexe III	
Conclusions, Recommandations et Suivi	23

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Un besoin d'appui aux PMA s'engageant dans le CI s'est fait sentir dès la Phase pilote du Cadre Intégré (CI) remanié. Le manque de connaissance du CI et un faible engagement dans les pays pilotes pendant le lancement et tout au long du processus du CI, constituaient un frein à l'appropriation nationale. Ces difficultés se répercutèrent sur les résultats, sur l'application des recommandations des ÉDIC et la mise en place de l'assistance technique liée au commerce.

L'objectif principal de cet atelier était donc de renforcer les capacités d'appropriation du CI par les PMA dès le lancement du processus et apporter des résultats concrets. L'atelier devait constituer un forum d'expériences et de connaissances, où les représentants des PMA qui s'embarquent dans le CI pourraient échanger avec les PMA qui ont terminé les ÉDIC, mais aussi avec les agences et les bailleurs de fonds.

En réponse au contexte et objectifs énoncés, la CNUCED organisa en étroite collaboration avec les agences du CI, le pays d'accueil et avec le soutien des pays bailleurs, cet atelier régional pour un appui aux nouveaux PMA participant au Cadre intégré. Celui-ci s'est tenu du 18 au 21 octobre 2004, à Kigali, au Rwanda. Cette initiative fut soutenue par les membres du Groupe de travail du CI dès le début, reflétant une conviction commune que cet atelier adressé aux PMA contribuerait à augmenter la performance du CI, et apporterait des résultats concrets sur le terrain.

Les participants de l'atelier

Pour insister sur la coordination nationale des politiques commerciale et de développement, un accent fut mis sur la participation de deux représentants par pays: un représentant du Ministère du Commerce en charge du CI et un représentant du Ministère des Finances en charge du processus du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ou de la politique de développement dans l'intention d'encourager l'intégration du commerce au sein des stratégies de développement au niveau national. Pour approfondir les échanges de conseils et d'expériences et générer des idées neuves pour la performance du CI, dans l'optique d'une meilleure préparation des PMA à la gestion nationale, tout les partenaires du CI ont été conviés: notamment les représentants des pays bailleurs, des agences, ainsi que des PMA expérimentés dans le processus du CI.

Les PMA ayant participé à l'atelier étaient les suivants: l'Angola, le Cambodge, la Guinée, le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda, la Sierra Léone, la Tanzanie, le Yémen et la Zambie. Étaient présent les représentants des bailleurs suivants: la Belgique, DFID, la Commission Européenne, la Finlande, les Pays-Bas et USAID. Les six agences du CI ont assisté à l'atelier (le FMI, le CCI, le PNUD, l'OMC, la Banque Mondiale et la CNUCED). La liste des participants se trouve en annexe 1 du présent rapport.

II. LES DISCUSSIONS ET LES CONCLUSIONS

Le discours d'ouverture de l'atelier par le Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements et des Coopératives de la République du Rwanda, S.E. Prof. Manasseh P. NSHUTI, souligna la contribution que les ÉDIC et le CI peuvent apporter au Rwanda à travers le développement du commerce et la réduction de la pauvreté. Il confirma que le CI peut servir à identifier et réduire les distorsions au commerce qui défavorisent les pauvres.

Quatre domaines majeurs furent traités pendant l'atelier: le processus du CI, le Commerce et la Pauvreté (notamment l'intégration du commerce au sein des politiques de développement), des Études de pays et la mise en place nationale du CI, enfin, le développement des capacités pour le CI et la recherche de fonds (bilatéraux et multilatéraux). Chaque domaine correspondait à une journée de l'atelier. Le programme complet de l'atelier est en deuxième annexe du présent rapport; ci-dessous, un compte-rendu des discussions pour chaque journée.

Le processus du CI

Avant les discussions, le Manuel du CI fut présenté (version provisoire préparée par la CNUCED), représentant une solide source d'information et un instrument de référence pour les nouveaux pays du CI, ainsi que pour tous les acteurs concernés. Le manuel facilite la compréhension du processus du CI et clarifie le rôle des différents partenaires. Il sert aussi à forger une perception commune du processus du CI pour tout les partenaires, concernant ses objectifs, ses procédures et ses attentes. Le manuel a été bien reçu par les nouveaux pays et les partenaires du CI.

Le processus du CI fut détaillé pendant cette première journée: notamment la structure institutionnelle, les principales étapes du processus, ainsi que le rôle des différents partenaires. La question centrale pendant les discussions était: comment promouvoir l'appropriation nationale du CI? La participation du pays dans la phase des ÉDIC semblait un facteur essentiel; notamment dans l'ébauche de l'aide mémoire, des termes de référence des ÉDIC et dans la sélection des consultants nationaux. Un participant des PMA demanda pourquoi les ÉDIC ne pourraient pas être conduites par une institution nationale. Il fut aussi mentionné que les ÉDIC doivent se fonder sur les stratégies commerciale et de développement existantes dans le pays.

La capacité du point focal national du CI fut perçue aussi comme un facteur important dans le renforcement de la gestion nationale. Le point focal avait besoin: 1) de bonnes capacités d'analyse et d'une exposition dans l'arène politique nationale, 2) d'augmenter ses compétences à travers un partage des expériences avec les autres pays, 3) et que ses positions soient entendues dans le processus du CI à Genève.

Les discussions reflétèrent clairement un besoin de développer des indicateurs de réussite du CI, mais aussi de l'appropriation nationale et des éléments qui la constituent. Les activités pré-ÉDIC devraient servir à identifier les facteurs critiques dans le renforcement de l'appropriation nationale. Même si aucune définition fut tentée, un certain nombre d'éléments ressurgirent dans les discussions. Ceux-ci inclurent: un engagement et une direction soutenues, une responsabilité, une redevabilité, une capacité à prendre des décisions et la présence d'une autorité légitimée. Le soutien institutionnel du point focal est nécessaire si l'on recherche une réelle appropriation. Il fut aussi mentionné que l'appropriation nationale va de pair avec une allocation des ressources plus importante pour l'équipe du CI dans le budget national.

Le Guichet II du CI, en tant que mécanisme de financement intermédiaire d'assistance liée au commerce (un pont de financement entre la fin des ÉDIC et les mécanismes de financement des bailleurs), reçu beaucoup d'attention de la part des PMA, qui voulaient mieux connaître les modalités et les procédures existantes pour accéder à ses fonds. Il fut avancé que les directives dans la soumission de projets étaient trop complexes, et le déboursement des fonds était beaucoup trop lent pour que le Guichet II remplisse son objectif de pont de financement jusqu'à l'approche des pays bailleurs de fonds. Les participants firent appel au PNUD, pour accélérer le processus de déboursement dès que le projet est approuvé par le Comité Local d'Approbation des Projets (CLAP).

Les ÉDIC ont besoin de mieux répondre aux spécificités de chaque pays, délaissant les simplifications 'd'une peinture pour tous'. En effet, la structure de l'économie dans chaque pays peut considérablement différer, remettant en cause une analyse sectorielle générique. En ce sens, il fut observé que les ÉDIC devaient rester des documents flexibles. Autre aspect traité au sujet des ÉDIC était la synchronisation avec le CSLP. Idéalement, les ÉDIC devraient être complétés six mois avant la finalisation des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Commerce et Pauvreté

Les échanges à ce sujet se concentrèrent sur le lien entre commerce et pauvreté et le rôle du CI dans l'intégration du commerce au sein des stratégies nationales de développement. Les points suivants furent traités.

Un engagement politique est nécessaire pour cette intégration du commerce. La bonne gouvernance doit se poursuivre tout au long du processus. Toutefois, la bonne gouvernance doit être gérée avec attention, car celle-ci peut affecter la politique, la compétitivité et la croissance au long terme. Malgré l'importance de la bonne gouvernance, celle-ci n'explique pas à elle seule la réussite de certains pays en terme de productivité et de compétitivité. En effet la promotion de l'investissement et des entrepreneurs dans certains pays semblent être des facteurs plus importants. Des inquiétudes furent énoncées concernant la conditionnalité attachée aux réformes, notamment pour l'accès au financement et à la suppression de la dette sous le CSLP; cette conditionnalité pouvant faire souffrir le commerce.

Sur la relation entre commerce et pauvreté, une croissance des exportations ne conduisait pas nécessairement à une réduction de la pauvreté. Les faits montraient qu'une croissance des exportations pouvait se caractériser par une enclave, ou les bénéfices des exportations et de la croissance économique ne profitaient qu'à une faible minorité de la population. On argumenta que dans les faits, la relation entre la libéralisation du commerce et la pauvreté était loin d'être claire. Ainsi, la libéralisation du commerce ne devrait pas être considérée comme la seule stratégie pouvant apparaître sur les ÉDIC, mais plutôt comme une composante parmi d'autres dans l'élaboration d'une stratégie plus large qui a pour objectif final, l'intégration du commerce et la réduction de la pauvreté.

Le plan national de développement doit comprendre à la fois une politique industrielle et une politique commerciale. Les ÉDIC doivent refléter les caractéristiques particulières de chaque pays. Une 'peinture pour tous' ne convient pas à des pays qui ont des besoins, des facteurs de production, des ressources et des niveaux de développement différents. Les ÉDIC devraient se concentrer sur les politiques qui développent l'emploi dans les secteurs ruraux, où la majorité des pauvres est concentrée.

Le CI doit être flexible, et les conclusions et recommandations des ÉDIC doivent s'adapter aux mutations économiques et sociales des PMA.

Études de cas et leçons tirées

Trois pays ont fait l'objet d'une étude de cas pour ce troisième jour: la Guinée, le Yémen et le Cambodge, qui ont tous partagé leur expérience concrète du CI, et à partir de laquelle des leçons ont été tirées sur le processus de mise en place nationale du CI. Dans un débat conceptuel, les cas ont amené les participants à se poser la question sur la signification réelle du CI. D'un côté, le CI est perçu traditionnellement comme un processus linéaire avec un début, une série de procédures et d'étapes qui mènent à une conclusion: les activités de développement et de capacité commerciale. D'un autre, le CI était perçu comme un outil de gestion et un stimulant pour le dialogue sur la politique nationale commerciale, sans restriction temporelle. Ceci requiert un engagement pro-actif de la part du pays pour susciter l'émergence d'un mouvement national pour le commerce.

Ainsi, le CI doit: construire des capacités au long terme, développer un environnement commercial propice, tout en perfectionnant les stratégies commerciale et de développement. Dans ce contexte, le CI devrait être perçu comme un mécanisme permanent pour générer l'engagement national, entretenir des relations étroites avec les pays bailleurs, identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les défis dans l'économie en consultation étroite avec le secteur privé. Le développement prometteur d'une stratégie commerciale et de réduction de la pauvreté dans un PMA devrait obtenir le soutien de tous les acteurs du CI.

Cultiver des relations étroites avec les bailleurs devrait commencer le plus tôt possible dans le processus du CI, et rester toujours constant. Les relations avec le secteur privé et la société civile étaient aussi perçues comme importantes. Celles-ci ne devaient pas se limiter aux représentants traditionnels des institutions dans les capitales, mais aussi inclure les ONG de terrain, les fermiers, les entrepreneurs et les chefs d'entreprises. Cultiver des relations au niveau régional était aussi perçu comme essentiel, pour profiter au mieux des opportunités commerciales dans les réseaux régionaux. La coordination entre des partenaires multiples est complexe, et donc requiert un meilleur échange d'information pour éviter des attentes restées sans réponses.

Les discussions sur la mise en place nationale et la gestion du CI couvrirent plusieurs aspects: les procédures pour la mobilisation des financements, notamment le Guichet II du Fond fiduciaire, la participation des points focaux nationaux au processus de gestion du CI à Genève, le renforcement du secrétariat du CI au niveau national et le rôle du bailleur facilitateur.

Plusieurs points furent soulevés sur ces questions. Un certain nombre de participants étaient d'avis que la durée de l'Atelier National de Validation des ÉDIC devrait être prolongé à trois jours (au lieu de un). Les délais de déboursement des fonds dans le Guichet II du fond fiduciaire étaient jugés trop longs pour les projets approuvés. Le PNUD s'engagea à résoudre ses difficultés et fixer le déboursement des fonds dans un délai de trente jours après l'approbation du projet soumis par le CLAP. Au sujet de la mobilisation des financements dans la phase post-ÉDIC, les PMA ont rappelé l'appel de leur Ministres du Commerce lors de la CNUCED XI à Sao Paulo, pour une conférence internationale sur la mobilisation des ressources. Autre point mis sur la table était le besoin des bailleurs d'intégrer le commerce dans leurs programmes de développement, ce qui nécessite la promotion d'un dialogue entre les communautés du commerce et du développement, entre les ministères des finances/de la coopération et du commerce. Le renforcement des capacités du point focal national parut essentiel pour la coordination nationale et l'appropriation du processus du CI, notamment avec un renforcement en ressources humaines.

En résumé, les leçons suivantes ont été tirées des études de cas:

- Le CI est devenu un instrument et un élément de motivation pour un dialogue sur la politique commerciale et sa mise en pratique.
- Des indicateurs doivent être développés pour évaluer l'appropriation nationale et le succès du CI.
- Une fois par an, les points focaux nationaux doivent pouvoir se retrouver pour échanger leur expériences du CI et apprendre les uns des autres.
- Les objectifs de la phase post-ÉDIC peuvent être retardés du fait des délais et procédures complexes du Guichet II du Fond fiduciaire.
- La mise en pratique du CI au niveau national nécessite un engagement proactif de la part du gouvernement, et non une situation de dépendance auprès du Bailleur facilitateur.
- Pour l'appropriation nationale, le secrétariat national du CI et le point focal du CI doivent tous deux être renforcés.
- Les points focaux nationaux doivent être intégrés en tant que participants au processus de gestion du CI à Genève: pour partager les réalités de terrain avec les institutions internationales du CI .
- Le commerce devrait être intégré au sein des programmes de développement des Bailleurs, pour éviter la marginalisation ou la sous-estimation du domaine du commerce dans l'allocation des ressources.
- Les programmes bilatéraux d'aide pour le commerce devraient être alignés sur les priorités en assistance technique liée au commerce recommandées dans les matrices d'action des ÉDIC.
- Le rôle des agences et du gouvernement dans l'exécution nationale des projets devrait être clairement défini.
- Le financement de la matrice d'action demande un engagement continu avec les bailleurs; les Tables Rondes et les Groupes Consultatifs ne sont que des réunions de formalisation entre le pays et ses bailleurs.
- Tout les acteurs concernés (le publique, le privé, la société civile, les universitaires, les parlementaires, etc.) devraient avoir une opportunité égale pour jouer leurs rôles respectifs.

La recherche de fonds et le développement des capacités pour le CI

La dernière journée du CI était consacrée aux discussions sur le financement de l'assistance technique liée au commerce et la formulation de projets; suivi d'une table ronde finale pour prendre en compte l'évaluation des participants et leurs recommandations.

Les présentations des représentants de trois bailleurs (la Commission Européenne, la Banque Mondiale et le PNUD) soulevèrent la question du financement. S'en suivit un débat interactif très animé démontrant l'intérêt marqué des participants pour ce sujet. Les présentations ont souligné qu'il existait des financements; mais que ceux-ci étaient attachés à certaines conditions; que des délais et des procédures compliquées étaient prévisibles; mais qu'il fallait user de détermination. La question de l'engagement politique au plus haut niveau dans les pays bénéficiaires a été réitérée comme essentielle, démontrée par une mise en place concrète de la stratégie commerciale accompagnée des réformes nécessaires qui s'y attachent.

Dans le contexte du financement pour l'assistance technique liée au commerce, l'importance d'une approche holistique dans le commerce et son intégration dans les stratégies nationales

de développement a été réaffirmée. Les bailleurs font des efforts pour l'intégration du commerce et l'augmentation des ressources qui y sont consacrées. Toutefois, l'allocation des financements au niveau national est entre les mains du pays bénéficiaire, qui doit lui-même conduire les liens et les consultations régulières avec les bailleurs. Il fut mentionné que l'assistance budgétaire est un axe actuel des politiques de financement. L'Union Européenne consacre 30% de son aide aux pays ACP dans l'assistance budgétaire. Néanmoins il fut reconnu que cette assistance budgétaire est, pour la majeure partie, consacrée à l'atteinte d'objectifs dans les secteurs sociaux. En effet, les indicateurs sociaux sont plus clairement définis dans le CSLP. On recommanda que des indicateurs pour le commerce et le secteur privé soient développés et appliqués dans les programmes d'assistance budgétaire. Ainsi le commerce en tant que stratégie de développement et la croissance du secteur privé seraient mieux soutenus. De plus, on argumenta que les bailleurs devaient développer une approche plus structurée et mieux coordonnée tout en tenant compte que le commerce est un domaine qui couvre plusieurs secteurs. Cette prise en compte a eu lieu au Cambodge.

Une autre question abordée fut celle de l'engagement pro-actif des agences sur le terrain pour faire du commerce un point majeur de l'agenda politique des PMA; en sensibilisant, par exemple, les ministères des finances aux opportunités que le commerce peut dégager moyennant un apport budgétaire.

L'importance d'une interaction étroite entre les ministères des finances et les bailleurs tout au long des cycles des programmes d'aide fut aussi réitérée, afin d'obtenir les financements nécessaires pour l'assistance technique liée au commerce. Les Tables Rondes et les Groupes Consultatifs sont des réunions de 1 journée qui se tiennent à la fin de longs cycles de consultation (3-5 ans). Ainsi, pour que le commerce soit à l'ordre du jour au cours de ces réunions, il doit faire aussi partie des consultations tout au long du processus.

Une présentation du PNUD fut consacrée à son projet régional pour le commerce, suggérant des liens possibles avec le CI. Les programmes régionaux sont important en Afrique, où les pays sont trop faibles individuellement pour faire face aux défis de globalisation. On mit l'accent sur la promotion du développement à travers une dimension humaine et sur le lien entre commerce et pauvreté.

Un consensus fut obtenu sur la nécessité du CI d'axer tout ses efforts sur les contraintes au développement de l'offre et sur la compétitivité de la production. La sensibilisation précoce des bailleurs locaux fut perçue comme importante. Il est à noter que cet atelier permit la sensibilisation des bailleurs et des partenaires du Rwanda. Il fut aussi indiqué que certaines activités pouvaient être entreprises avant les ÉDIC: notamment le renforcement des capacités des points focaux.

Les discussions sur l'assistance technique liée au commerce furent suivies par deux présentations sur la préparation, la gestion et l'exécution des projets, un sujet considéré de premier ordre dans le CI.

Les questions suivantes des projets furent traitées: la formulation, l'approbation, l'opération, l'exécution et l'audition. Lorsque les termes de références du Guichet II du Fond fiduciaire du CI furent décidés, il était convenu que les directives et procédures du PNUD seraient appliquées dans la gestion et l'approbation des projets. Toutefois, ces procédures et ces

directives ne sont pas d'usage familier pour les gouvernements, donnant lieu à des difficultés de respect des procédures et un ralentissement du processus.

Les gouvernements doivent diriger le processus de présentation des projets au CLAP. De ce fait, il est nécessaire que les règles et les procédures qui gouvernent la formulation de projets, l'approbation et le déboursement sous le Guichet II soient clairement définies.

Au cours de la discussion, il fut suggéré que les projets devaient répondre aux besoins identifiés dans les ÉDIC et la matrice d'action, mais que tout autant, il ne fallait pas soumettre ces projets à des formalités trop rigides qui ralentissent leur exécution. Toutes les agences furent appelées à être plus flexibles et compréhensives dans leurs obligations administratives, pour permettre la mise en place rapide et efficace des projets concrets susceptibles d'obtenir des résultats. Les ressources financières ne doivent pas être gâchées dans ce processus. Quoi qu'il en soit, le Guichet II a pour objet un financement rapide, et on s'accorda que des délais allant jusqu'à un an remettraient en question la crédibilité du CI et affaibliraient sérieusement les points focaux et leur soutien national.

Les débats illustrèrent ainsi la tension entre le développement d'un mécanisme rapide d'exécution des projets et les obligations légales et administratives pour assurer la transparence du processus.

Des efforts étaient nécessaires pour clarifier les procédures du Guichet II avant que les pays ne s'engagent dans le processus de présentation et d'approbation des projets. La reconnaissance du besoin de transparence était partagée, mais il était aussi reconnu que la procédure devait être revue, pour la rendre plus flexible et plus efficace.

La mise à disposition d'un expert durant le processus du Guichet II fut suggérée, notamment dans la mise en place du CLAP, le développement des propositions de projets, etc. Ceci pour réduire la charge qui incombe aux points focaux. L'idée que les bailleurs devraient coordonner leur assistance technique liée au commerce aux ÉDIC et établir des conditions plus flexibles fut aussi rappelée.

L'engagement national et l'enthousiasme sont limités dans le temps et en termes de volonté; surtout quand les résultats concrets tardent à venir. En l'absence de résultats, le CI prendrait un sérieux coup.

III. CLÔTURE

Lors de cette session finale, il fut conclu que l'atelier avait rempli ses objectifs: notamment permettre un forum pour élargir la connaissance du CI, partager les informations à tous les niveaux, échanger les expériences et donner l'opportunité aux PMA, bailleurs et agences d'interagir dans un cadre informel, identifier les problématiques et les solutions pour l'avenir.

Toutes les opportunités furent saisies par les participants pour faire de cet atelier une discussion pro-active orientée vers la recherche de résultats. Une série de recommandations et de conclusions, discutée et modifiée durant la dernière session, fut circulée à la fin de l'atelier. Cette série est présentée dans l'annexe trois.

Annexe I

Liste des participants

REPRÉSENTANTS

ANGOLA

Mme Filomena PEREIRA DE SOUSA Assesseur du Cabinet de Coopération
International du Ministère du Commerce,
Luanda

MALAWI

M. Jollam Innocent BANDA Adjoint du Point Focal, Ministère du
Commerce et de l'Industrie, Lilongwe

M. Hope CHAVULA Ministère du Plan Économique et du
Développement, Lilongwe

MOZAMBIQUE

M. Luis Eduardo SITEO Directeur National des Relations
Internationales, Ministère du Commerce
et de l'Industrie, Maputo

M. Jonas TEMBE Économiste, Ministère des Finances et du
Plan, Maputo

OUGANDA

M. P. Elimu ELYETU Ministère du Tourisme, du Commerce et
de l'Industrie, Kampala

RWANDA

M. Henry Kanyesiime GAPERI Secrétaire Permanent, Ministère du
Commerce, de l'Industrie, de la
Promotion des Investissements, du
Tourisme et des Coopératives, Kigali

M. Albert CYABUKOMBE Chef de Division Opérations Douanières
et Project Manager de ASYCUDA,
Kigali

M. Antoine RUVEBANA Directeur du Commerce et de
l'Investissement, Bureau du Président,
Kigali

M. Charles RUTAGENGWA Bureau des Normes du Rwanda, Kigali

M. Théogène NGIRUMPATSE	Directeur Général pour les Affaires Économiques, Bureau du Premier Ministre, Kigali
M. David BUCAKARA	Directeur de l'Extension - Ministère de l'Agriculture, Kigali
M. Patrick GIHANA	Ministère des Finances et du Plan Économique, Kigali
M. Justin NSENGIYUMVA	Directeur du Commerce, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
M. Vincent GAKINDI	Directeur Adjoint de l'Inspection des Taux de Changes et de la Balance des Paiements, Banque Nationale du Rwanda, Kigali
Mme Agnes KANYANGEYO	Autorité des Recettes du Rwanda, Kigali
Mme Athanasie MUKESHIYAREMYE	Directeur du Département de Développement des Normes, Bureau des Normes du Rwanda, Kigali
M. Alphonse KAYITARE	Ministère des Affaires Étrangères, Kigali
Mme Cleophas KABASIITA	Agence de Promotion des Exportations et de l'Investissement du Rwanda, Kigali
M. Emmanuel WERABE	Bureau du Tourisme et des Parcs Nationaux du Rwanda, Kigali
Mme Peace BASEMERA	Directeur Adjoint du Commerce, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
Mme Téophila NDOLI	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
M. Olivier NDABIKUNZE	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
Mme Angélique UMULISA	Chargé de Liaison du Cadre Intégré, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
M. James FOSTER	Consultant, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali

M. Innocent NTAGANZWA	Directeur de l'Industrie, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
M. Augustin MUTWARE	Directeur des Coopératives, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
M. Alphonse HITAYEZU	Directeur du Tourisme, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
M. George GAKUBA	Directeur du Forum de Partenariat Public et Privé, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
M. Innocent SIBOMANA	Directeur du Plan, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
M. Innocent GIHANA	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali
Mme. Léocadie MUKAKABANO	Ministère de la Promotion de la Femme, Kigali
M. Léonard RUGWABIZA	Ministère des Finances & du Plan Économique, Kigali
Mme Arinda Enock BWATETE	Ministère des Finances & du Plan Économique, Kigali

SIERRA LÉONE

M. Edison BORBOR	Ministère du Commerce, Freetown
------------------	---------------------------------

TANZANIE

M. Ernest C. ELIAS	Ministère de l'Industrie et du Commerce, Dar Es Salaam
M. S.B. LIKWILILE	Directeur, Bureau du Vice-Président, responsable du CSLP, Dar Es Salaam

TCHAD

M. Djimadoumbaye MADIBAYE

Chef de Division du Commerce
Extérieur, Point Focal du CI, N'Djamena

ZAMBIE

Mme Peggy MLEWA

Économiste en Chef, Commerce
Extérieur, Ministère du Commerce, des
Échanges et de l'Industrie, Lusaka

M. J.S. MULUNGUSHI

Directeur du Plan, Ministère des Finances
et du Plan National, Lusaka

AGENCES

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

M. Francesco GEOFFROY

Chef, Bureau de Coordination Inter-
régional, Division de Coopération
Technique et de Coordination, Genève

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Mme Annet BLANK

Conseiller, Division pour le
Développement, Chef de l'Unité pour les
PMA, Genève

BANQUE MONDIALE

M. Leendert SOLLEVELD

Conseiller, Département du Commerce,
Gestion Économique et Réduction de la
Pauvreté, Washington DC

M. Grant TAPLIN

Chef de Mission des ÉDIC du Rwanda,
Consultant

Mme Mary KAMARI

Washington DC

M. Philip VERMING

Bureau de la Banque Mondiale, Kigali

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

M. Patrice CHIWOTA

Spécialiste Politique du Bureau de
Politique pour le Développement, New
York

M. Macharia KAMAU

Représentant Résident et Coordinateur
Résident, Kigali

M. David LUKE	Conseiller Senior, Compétitivité du Commerce et Négociations, Genève
M. Lamin MANNEH	Conseiller Senior des Programmes Régionaux, Bureau Régional pour l'Afrique, New York
M. Francis GATARE	UNDP Kigali

FOND MONÉTAIRE INTERNATIONAL

M. Sunday KAYEMBA	FMI Kigali
-------------------	------------

BAILLEURS DE FONDS

COMMISSION EUROPÉENNE

Mme Angélique BITAHANINKINDI	Délégation de la CE au Rwanda, Kigali
M. Andrea NICOLAJ	Commission Européenne, DG du Commerce, Bruxelles

FINLANDE

M. Heikki HAILI	Conseiller, Ministère des Affaires Étrangères, Helsinki
M. Max VON BONSDORFF	Conseiller Économique, Département de la Politique de Développement, Ministère des Affaires Étrangères, Helsinki

ROYAUME-UNI

Mme Eleanor FULLER	Analyse Politique, Département du Commerce International, DFID, Londres
Mme Helena MCLEOD	Conseiller pour le Commerce Régional et l'Intégration, DFID, Pretoria
M. John MCGRATH	Consultant, DFID, Blantyre
M. Simon STEVENS	DFID, Kigali

BELGIQUE

Mme Anne-Sophie RICHARD	Représentation Commerciale, Ambassade de Belgique, Kigali
Mme Bellancilla NYINAWANKUSI	Ambassade de Belgique, Kigali

PAYS-BAS

Mme Anthe VRIJLANDT

Ambassade des Pays-Bas, Kigali

ÉTATS-UNIS

M. Tim MUZIRA

USAID

M. Andy KARAI

USAID

INTERVENANTS

Mme Valentine RUGWABIZA

Ambassadeur, Représentant Permanent
du Rwanda auprès des Nations Unies,
Genève

M. Georges CHAPELIER

Consultant, PNUD

M. Mohamed Said FOFANA

Directeur National du Commerce et de la
Concurrence, République de Guinée,
Conakry

M. Nagib HAMIM

Conseiller auprès du Ministre de
l'Industrie et du Commerce, République
du Yémen, Sana'a

M. Siphana SOK

Secrétaire d'État, Ministère du
Commerce, Royaume du Cambodge,
Phnom Penh

SOCIÉTÉ CIVILE, SECTEUR PRIVÉ et UNIVERSITAIRES

M. John Bosco KALISA

Fédération du Secteur Privé du Rwanda,
Kigali

M. Papias MUSAFIRI

Doyen, Faculté de Gestion, Institut de
Technologie, Kigali

M. Claude BARIHUTA

Université Nationale du Rwanda, Kigali

**CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POUR LE COMMERCE ET LE
DÉVELOPPEMENT**

M. Habib OUANE	Directeur, Programme Spécial pour les PMA, Genève
M. Marcel NAMFUA	Conseiller Inter-Régional, Programme Spécial pour les PMA, Genève
Mme Masoumeh MALMBERG	Officier, Affaires Économiques, Programme Spécial pour les PMA, Genève
Mme Lisa BORGATTI	Expert de Recherche, Programme Spécial pour les PMA, Genève
M. Lionel MARTELLET	Expert de Projet, Programme Spécial pour les PMA, Genève
Mme Corazon ALVAREZ	Assistante Administrative, Programme Spécial pour les PMA, Genève

ASSISTANTS GOUVERNEMENT DU RWANDA

Mme Vanice BUSINGYE
Mme Harriet BATETA
Mme Vénérande MUKABUGINGO
Mme Anastasie MUJAWAMARIYA
Mme Généreuse MUKAMUSONI
M. Jean Damascène SENDANYOYE

Annexe II

Programme de travail

Journée 1: le processus du CI

La première journée de l'atelier sera consacrée à l'explication du CI par les principales agences du Cadre intégré, qui gèrent le processus journalier du CI.

Président:

Mme Valentine RUGWABIZA, Ambassadeur, Représentant Permanent, Genève

Ouverture (9:00 – 9:40)

- M. Habib OUANE, Directeur, Programme Spécial pour les PMA, CNUCED, Genève,
- M. Macharia KAMAU, Représentant Résident et Coordinateur Résident du PNUD, Rwanda
- Prof. Manasseh P. NSHUTI, Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives du Rwanda

Pause (9:40 – 10:15) - Conférence de Presse

Session 1: Introduction de l'atelier et du concept pré-ÉDIC (10:15 – 11:15)

- M. Marcel Namfua, point focal du CI, CNUCED – Contexte au concept d'appui dans la phase pré-ÉDIC, organisation de l'atelier
- M. George Chapelier, Consultant – Présentation de l'ébauche du manuel sur le CI

Session 2: Vue d'ensemble du processus du CI (11:15 – 12:15)

- Présentation par Mme Annet Blank, Conseiller, Division pour le Développement, Chef de l'Unité pour les PMA, OMC, Genève

Suivi de discussions.

Déjeuner (12:15 – 14:00)

Session 3: Le processus du CI et des ÉDIC au niveau du pays (14:00 – 15:30)

- Présentation par M. Leendert SOLLEVELD, Conseiller, Département du Commerce, Gestion, Banque Mondiale

Suivi de discussions.

Pause (15:30 – 16:00)

Session 4: Débat interactif avec les représentants des agences du CI (16:00 – 17:00)

Cette session assistera les participants dans leur compréhension:

- Du contexte à l'appui dans la phase pré-ÉDIC
- De ce que le CI est et n'est pas
- Des différentes étapes/phases dans le processus du CI et le rôle des différents partenaires
- Comment le processus du CI étend le principe d'appropriation nationale
- Comment les processus national et international du CI facilitent l'appropriation nationale

Journée 2: Commerce et Pauvreté

Cette session inclue des présentations de points de vue et d'expériences concernant l'intégration du commerce dans les stratégies nationales de développement. Plusieurs questions seront adressées. Les thèses de croissance pro-pauvres et les stratégies de développement seront traitées par les représentants de la Finlande, de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, du PNUD et de la CNUCED.

Président (matin):

M. Léonard RUGWABIZA, Plan stratégique et réduction de la Pauvreté, Ministère des Finances & du Plan Économique, Rwanda

Session 1: Introduction au concept d'intégration du commerce dans les stratégies nationales de développement. (9:00 – 10:15)

- M. Heikki HAILI, Conseiller, Ministère des Affaires Étrangères, Helsinki, Finlande
- M. Andrea NICOLAJ, Commission Européenne, DG du Commerce, Bruxelles
- M. Leendert SOLLEVELD, Conseiller, Département du Commerce, Gestion, Banque Mondiale
- M. David LUKE, Conseiller Senior, Compétitivité du Commerce et Négociations, PNUD

Session 2: Liens entre commerce et pauvreté – une approche de développement (10:15 – 11:15)

- Présentation par Mme Lisa BORGATTI, Expert de Recherche, Programme Spécial pour les PMA, CNUCED, Genève

Suivi de discussions.

Pause (11:15 – 11:45)

Session 3: Liens entre commerce et pauvreté (11:45 – 12:30)

- Présentation par M. John MCGRATH, Consultant, DFID Malawi

Suivi de discussions.

Déjeuner (12:30 – 14:00)

Président (après-midi):

Mme Eleanor FULLER, Analyse Politique, Département du Commerce International, DFID, Londres

Session 4: Comment intégrer le commerce au sein des stratégies nationales de développement/des DSRP: leçons importantes (14:00 – 15:30)

- Présentation par M. Max VON BONSDORFF, Conseiller Économique, Département de la Politique de Développement, Ministère des Affaires Étrangères, Helsinki
- Présentation par M. Leendert SOLLEVELD, Conseiller, Département du Commerce, Gestion Économique et Réduction de la Pauvreté, Banque Mondiale, Washington DC
- Présentation par M. Siphana SOK, Secrétaire d'État, Ministère du Commerce, Royaume du Cambodge, (projection vidéo)

Suivi de discussions.

Break (15:30 – 16:00)

Session 5: Suite des discussions dans un débat interactif (16:00 – 17:00)

Journée 3: Pays Cas et Exécution nationale

Cette journée sera dédiée à l'exécution nationale et la gestion du CI. Nous aurons trois études de cas, suivis par des présentations sur le rôle des partenaires, notamment en terme de coordination et spécifiquement le rôle du bailleur facilitateur.

Président:

M. Luis Eduardo SITEO, Directeur National des Relations Internationales, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Maputo, Mozambique

Session 1: Pays études de cas (9:00 – 12:15)

- Cas d'étude du Yémen – Présentation par M. Nagib HAMIM, Conseiller auprès du Ministre de l'Industrie et du Commerce et point focal du CI, République du Yémen, Sana'a (30 minutes)

Questions et réponses (30 minutes)

- Cas d'étude de la Guinée – Présentation par M. Mohamed Said FOFANA, Directeur National du Commerce et de la Concurrence et point focal du CI, Ministère du Commerce, République de Guinée, Conakry (30 minutes)

Questions et réponses (30 minutes)

Pause (11:00 – 11:15)

- Cas d'étude du Cambodge – M. Siphana SOK, Secrétaire d'État et point focal du CI, Ministère du Commerce, Royaume du Cambodge, Phnom Penh (30 minutes)

Questions et réponses (30 minutes)

Déjeuner (12:15 – 14:00)

Session 2: Exécution nationale et gestion (14:00 –15:30)

- Présentation sur le rôle des acteurs du CI par M. Siphana SOK, Secrétaire d'État et point focal du CI, Ministère du Commerce, Royaume du Cambodge, Phnom Penh
- Présentation sur le rôle de la coordination par M. Patrice CHIWOTA, Spécialiste Politique du Bureau de Politique pour le Développement, PNUD, New York
- Présentation sur le rôle du bailleur facilitateur par Mme Helena MCLEOD, Conseiller pour le Commerce Régional et l'Intégration, DFID, Pretoria

Suivi de discussions.

Pause (15:30 – 15:45)

Session 3: Discussions et débat interactif – la prise en compte des leçons tirées et des meilleures pratiques

Journée 4: Le développement des capacités du CI et la recherche de fonds

La matinée sera dédiée à une discussion sur le financement de l'assistance technique liée au commerce, la formulation de projets, suivi d'une table ronde finale sur l'évaluation de l'atelier et des recommandations. L'atelier se terminera avant le déjeuner, et l'après-midi aura lieu le lancement officiel du CI au Rwanda.

Président:

M. David LUKE, Conseiller Senior, Compétitivité du Commerce et Négociations, PNUD, Genève

Session 1: Le financement de l'assistance technique liée au commerce (9:00 – 10:00)

- M. Andrea NICOLAJ, Commission Européenne, DG du Commerce, Bruxelles **(10 minutes)**
- M. Leendert SOLLEVELD, Conseiller, Département du Commerce, Gestion Économique et Réduction de la Pauvreté, Banque Mondiale, Washington DC **(10 minutes)**
- M. Lamin MANNEH, Conseiller Senior des Programmes Régionaux, Bureau Régional pour l'Afrique, PNUD, New York **(10 minutes)**

Suivi de discussions. **(30 minutes)**

Session 2: Développement et exécution des projets (10:00 – 11:00)

- M. Patrice CHIWOTA, Spécialiste Politique du Bureau de Politique pour le Développement, PNUD, New York **(15 minutes)**
- M. Francesco GEOFFROY, Chef, Bureau de Coordination Inter-régional, Division de Coopération Technique et de Coordination, CCI, Genève **(15 minutes)**

Suivi de discussions. **(30 minutes)**

Pause (11:00 –11:15)

Table ronde finale: Évaluation de l'atelier et les recommandations – un débat interactif (11:15 – 12:15)

Président: M. Habib OUANE, Directeur, Programme Spécial pour les PMA, CNUCED, Genève,

Président-adjoint: M. Henry Kanyesiime GAPERI, Secrétaire Permanent, Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives, Kigali, Rwanda

Clôture (12:30)

Déjeuner

Lancement officiel du CI au Rwanda (14:00)

Annexe III

Conclusions, Recommandations et Suivi

- Le Cadre intégré (CI) est, à la fois, une structure et un outil de gestion. Il permet le développement propice d'un environnement commercial dans une perspective holistique. Le processus a pour objectif l'intégration du commerce et doit apporter des résultats concrets dans les capacités de développement du commerce.
- L'appropriation nationale est essentielle pour le succès du CI. Ceci requiert un engagement et une direction forte de la part des PMA.
- La phase préliminaire des ÉDIC doit servir à identifier les indicateurs clés pour l'appropriation de la part du pays ainsi que pour le succès du processus. Les acteurs concernés doivent maîtriser ces indicateurs pour gérer les attentes, ainsi qu'évaluer les résultats.
- Les ÉDIC doivent refléter les caractéristiques particulières de chaque pays, car chaque pays est confronté à des besoins et des facteurs de production différents.
- Les conclusions et recommandations des ÉDIC, tout en constituant une base pour l'intégration du commerce au sein du plan de développement national et des stratégies de lutte contre la pauvreté, servent aussi à stimuler le dialogue national sur la politique commerciale et l'émergence d'un mouvement national pour le commerce.
- L'appui institutionnel au niveau du Point Focal National est crucial, tout autant pour son rôle de coordination que pour sa capacité de gestion nationale et d'appropriation. Il est recommandé que soient identifiés des méthodes et des moyens pour mettre à disposition un conseiller international du CI, dès le début du processus pendant une période de un à deux ans, pour renforcer les capacités du point focal.
- Le CI n'est pas conçu pour adresser les problèmes liés à la demande, mais plutôt les contraintes au développement de l'offre. L'environnement extérieur, tel que l'accès aux marchés, est mieux adressé au sein des négociations commerciales multilatérales. Toutefois, les recommandations de l'ÉDIC peuvent servir à définir les objectifs nationaux de négociation et les intérêts dans les accords multilatéraux et régionaux.
- La création d'ensembles régionaux du CI, avec l'appui des agences et des bailleurs, est recommandée, pour servir en tant que réseau de connaissance et d'assistance des points focaux. En outre, des réunions au niveau régional et/ou inter-régional rassemblant les points focaux sur une base annuelle sont recommandés. Ceci pour permettre la veille des progrès et l'échange des expériences.
- Les distorsions au Commerce (tel que les subventions) tombent sous le jonc des pauvres, et doivent être adressées.
- Le commerce doit être intégré au sein des programmes de développement des bailleurs. Il est aussi nécessaire d'inclure des indicateurs de mesure du commerce et du secteur privé pour évaluer l'effet de l'aide financière et le niveau d'intégration du commerce au sein des stratégies de développement. De plus, les besoins en assistance technique liée au commerce devraient être adressés dans le processus de consultation, avant la préparation du cadre des dépenses à moyen terme.

- La lenteur des procédures de déboursement et les directives complexes dans la soumission des projets pour le Guichet II ont un impact négatif sur la phase post-ÉDIC et pénalise l'application de la matrice d'action.
- La question de gouvernance est extrêmement importante pour une réussite de la politique commerciale.
- La libéralisation des échanges doit être perçue comme une composante parmi d'autres à analyser dans les ÉDIC, car le commerce pour la réduction de la pauvreté est une question bien plus large que la libéralisation.
- La Matrice d'action du CI a besoin d'être périodiquement réévaluée, en fonction des changements nationaux et des mutations locales. Ces réévaluations devraient être reflétées dans le processus de préparation budgétaire.
- Il est nécessaire que les actions des Bailleurs soient mieux coordonnées et répondent aux besoins des pays, suivant la matrice d'action.
- Les gouvernements doivent adopter une approche pro-active pour traduire la matrice d'action en projets d'assistance technique concrets. Ils doivent aussi participer activement à la recherche de financement auprès des bailleurs à travers des consultations régulières et rapprochées.
- Dans les cycles de programmation des bailleurs, il est recommandé que le point focal du CI participe aux consultations pour s'assurer que les besoins relatifs au commerce sont adressés.
- Le Manuel sur le CI est considéré comme un outil de référence et de ce fait, présente un intérêt indéniable pour les nouveaux pays intégrant le CI, mais aussi pour tout les acteurs et participants du CI confondus.

Suivi

- Les termes de références des ÉDIC devraient être suffisamment flexibles pour prendre en considération les caractéristiques uniques de chaque pays. Ceux-ci ne devraient pas être conçus comme 'une peinture pour tous'. Les termes de références doivent être développés en consultation rapprochée avec le pays pour assurer l'appropriation nationale.
- L'ÉDIC doit assurer la consistance et la cohérence entre son analyse et les objectifs macro-économiques du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).
- L'appui préliminaire aux ÉDIC devrait être mis en place bien avant le lancement des ÉDIC, pour s'assurer que: a) tout les acteurs concernés par le CI sont au courant du processus, et donc l'appuient; b) le point focal est doté de moyens suffisants. L'appui préliminaire aux ÉDIC doit se concentrer à la fois sur les niveaux national et régional.
- L'appropriation nationale serait renforcée par une relation étroite entre le processus du CI à Genève et les points focaux nationaux du CI. Ceci peut être réalisé grâce à: a) la participation des points focaux aux réunions du Groupe de travail du CI et du Comité Directeur du CI; b) l'usage des outils technologiques modernes d'information pour promouvoir un dialogue constant avec les points focaux nationaux.
- Pour améliorer le suivi dans la phase préliminaire des ÉDIC, il est urgent que: a) les procédures pour l'approbation des projets dans le fonds fiduciaire soient facilitées; b) les points focaux du CI et les bureaux locaux du PNUD soient formés dans l'usage des ressources du fonds fiduciaire; c) le déboursement des fonds du Guichet II se fasse dans

un délai de trente jours après la soumission des projets approuvés par le Comité Local d'Approbation des Projets.

- La sensibilisation des communautés du commerce et du développement au plus haut niveau est cruciale. Ainsi, nous devons assurer l'intégration du commerce au sein des programmes de développement des bailleurs, promouvoir le dialogue entre les Ministères du Commerce, des Finances et le secteur privé au niveau national. Ceci devrait aller de pair avec l'amélioration des échanges d'information entre les capitales et les bureaux locaux des bailleurs, et ce, dans le sens d'une meilleure coordination entre les programmes d'aide.
- Le renforcement des points focaux nationaux requiert des incitations pour les cadres des ministères, mais aussi de réelles capacités pour l'analyse de la politique commerciale.